

Quelques espèces à préserver

ATTENTION FRAGILE !

Les suivis scientifiques mis en place dans le cadre de la procédure Natura 2000, nous aident à mieux connaître les plantes et les animaux du site, et nous donnent des indications précieuses pour leur préservation. La présence de nombreuses chauves-souris dans le massif des Bois Noirs est une certitude depuis qu'un inventaire de ces petits mammifères a été conduit en 2002, par le P.N.R. Livradois-Forez. Il a révélé l'intérêt de ce site pour plusieurs espèces rares de chiroptères. Ces animaux fragiles vivent dans notre entourage. Depuis 1976, toutes les chauves-souris françaises sont protégées.

La Barbastelle (*Barbastella barbastellus*).



Photo ARTHUR

La Barbastelle est une petite Chauve souris au pelage long, soyeux, de couleur brun uniforme à noir sur le dessus et gris foncé dessous. Elle mesure 45 à 58 mm et pèse entre 6 et 13,5 grammes. Elle possède un masque très plissé et est très peu frileuse. Cela lui permet de vivre dans des zones boisées et bocagères même en altitude. On la trouve l'hiver à l'entrée de grottes, galeries, caves.

Les colonies de Barbastelles (photo ci contre) sont très sensibles aux dérangements. Elle se reproduit dans des fissures de 4 à 5 cm, le long de linteaux de portes ou sous des écorces d'arbres.

S'informer

Il existe un bulletin du réseau Natura 2000 en Rhône Alpes, « Mille Lieux », qui apporte toutes les dernières informations sur les sites Natura 2000 de la région. Vous pouvez demander à le recevoir à :

Mille Lieux, BP5541, 69247 Lyon cedex 05

Site internet du Ministère de l'écologie et du développement durable : <http://natura2000.environment.gouv.fr> et <http://www.environment.gouv.fr>

Renseignements :

Armelle Sicart
Association Pour la Création du Parc Naturel Régional des Monts de la Madeleine
Maison du Pays d'Urfé
42430 Saint Just en Chevalet
Tél. : 04.77.65.10.22
Fax : 04.77.65.07.77
E-mail : assopnr_monts.madeleine@yahoo.fr

Claudy Combe
Parc naturel régional Livradois -Forez
BP 17
63 880 Saint Gervais Sous Meymont
Tél : 04.73.95.57.57
Fax : 04.73.95.57.84
E-mail : foret@parc-livradois-forez.org
Site web : www.parc-livradois-forez.org

BULLETIN D'INFORMATION
CONSACRÉ À LA MISE EN ŒUVRE DE NATURA 2000 SUR
LE SITE DES BOIS NOIRS

Réalisé par
l'Association pour la
Création du Parc
Naturel Régional des
Monts de la Madeleine
et
le Parc naturel régional
Livradois -Forez



Bulletin d'information
Avril 2006

Numéro 4

NATURA 2000 DANS LES BOIS NOIRS



Le point sur l'année écoulée

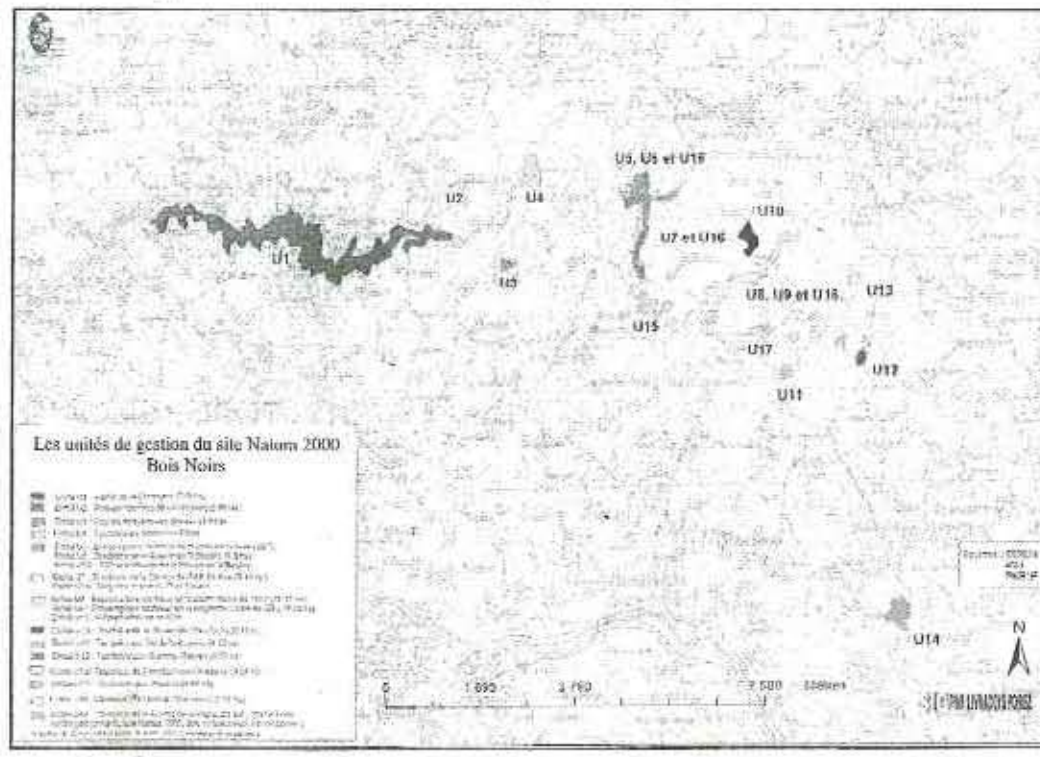
L'année 2004 était marquée par la préparation d'un nouveau Document d'objectifs qui s'inscrit dans la continuité du précédent. Celui-ci a été validé par les membres du Comité de suivi du site, réuni le 6 juin 2005, par Monsieur le Sous-préfet de Thiers. Il est composé de trois volumes, à savoir, un document principal, une synthèse d'une vingtaine de pages et un atlas cartographique. Ce dernier est en cours de finalisation en partenariat avec l'APC P.N.R. Monts de la Madeleine et le Conservatoire Botanique national du Massif central missionné pour ce travail.

Rappelons qu'un Document d'objectifs est un plan de gestion contractuel et concerté. Il constitue à la fois une référence et un outil d'aide à la décision pour l'ensemble des personnes ayant compétence sur le site. Il fixe pour 6 ans les conditions de mise en œuvre des mesures de gestion et de préservation : qui fait quoi et avec quels moyens ?

Il planifie, dans le détail, les actions à conduire au cours de sa durée de validité qui visent à assurer la préservation des habitats naturels de la Directive européenne dans un bon état de conservation. Il est élaboré par l'opérateur du site Natura 2000, sous la responsabilité du Comité de suivi, pour le compte de l'Etat.

Sommaire :

- Le point sur l'année écoulée
- Les actions mises en place
- Quelques espèces des Bois Noirs à préserver
- Nous contacter



Les actions de gestion du site

Depuis 1999 et tout au long de ces dernières années, la mise en œuvre du Document d'objectifs Natura 2000 des Bois Noirs a été conduite, sous la responsabilité de l'Etat, grâce au travail du Parc naturel régional Livradois - Forez dans le Puy de Dôme et de l'Association Pour la Création du Parc Naturel Régional des Monts de la Madeleine (APCPNRMM) sur les versants Loire et Allier du massif. Rappelons que ce site est constitué de 17 entités, principalement des tourbières, prairies humides et des bords de rivière.

Versants Loire, Allier et Puy de Dôme

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'URFÈ S'INVESTIT DANS NATURA 2000

La Communauté de Communes du Pays d'Urfè s'est engagée dans la préservation de la tourbière de la Haute Vallée de l'Etui. Depuis plusieurs années des rencontres ont eu lieu avec les propriétaires concernés. En 2005, un nouveau propriétaire a accepté de louer à la communauté de communes, plus de 5 ha de tourbière et bois.

LES GRANDES LIGNES DU NOUVEAU DOCUMENT D'OBJECTIFS

Le nouveau Document d'objectifs du site Natura 2000 des Bois Noirs a été réalisé par le Parc Naturel Régional Livradois-Forez et l'Association Pour la Création du Parc naturel régional des Monts de la Madeleine.

Ce site morcelé, constitué d'unités écologiques indépendantes, se caractérise, en particulier, par la présence de tourbières de haute valeur patrimoniale.

Au terme de six années de mise en œuvre des actions définies dans le premier Document d'objectifs, une révision de cet outil de planification a été entreprise en 2003 à l'initiative du Parc Livradois-Forez dans le cadre du travail de stage d'un élève du DESS « Gestion des Ressources Naturelles et Renouvelables » de Lille. Il a été poursuivi en 2004 par les opérateurs et validé en 2005.

Le travail a consisté à dresser, après un rappel du contexte général de l'étude et une présentation du site Natura 2000 des Bois Noirs, un bilan de la mise en œuvre de l'ancien Document d'Objectifs.

Les conclusions de ce bilan ont permis de réorienter les objectifs de gestion et de proposer de nouvelles actions à mener pour la période 2005/2010.

Le site Natura 2000 a été découpé en 17 unités de gestion pouvant comporter plusieurs habitats Natura 2000 ou habitats d'espèce. Les unités se répartissent parmi trois types de milieux :

- * des tourbières pour l'essentiel,
- * des prairies humides
- * et enfin des habitats forestiers et des landes, non liés aux tourbières.

Chaque unité fait l'objet d'une gestion particulière. (Voir tableau 1 et 2)



Camarine noire
Photo : APCPNRMM

L'état des lieux, relatif aux habitats Natura 2000 des tourbières et aux habitats de la vallée de la Credoigne et du Montoncel, réalisé à l'occasion de la révision du Document d'objectifs ne met pas en évidence de changements notables par rapport à l'état initial, défini en 1997. (suite p. 3)

De même, les risques et les enjeux liés à la préservation des milieux n'ont pas changé. Les propositions et les recommandations de gestion sont donc sensiblement identiques à celles proposées en 1997.

- **Objectif 1 : Préserver les tourbières (y compris une zone tampon de 50 mètres).** C'est l'objectif principal du site. Il concerne la majorité des unités (U4 à U14 et U17).

- **Objectif 2 : Pérenniser la diversité biologique de certaines forêts et de leurs milieux associés.**

Cet objectif concerne la conservation des habitats prioritaires et des habitats d'intérêts communautaires de la vallée de la Credoigne (U1) et du sommet du Montoncel (U15).

- **Objectif 3 : Favoriser les espèces animales appartenant à l'annexe II de la Directive Habitats et présentes sur le site des Bois Noirs ; améliorer la connaissance des milieux, des espèces et du fonctionnement des écosystèmes.**

Il s'agit de conserver l'habitat du papillon « Danier de la succise ». A cela s'ajoutent des mesures concernant une chauve-souris : la Barbastelle (*Barbastella barbastellus*).

Comme en 1997, la mise en œuvre des orientations de gestion et des actions prévues au Document d'Objectifs nécessite, dans la majorité des cas, la maîtrise foncière ou d'usage des terrains concernés. Or celle-ci n'est assurée, à ce jour, que pour deux tourbières sur douze. C'est ainsi que la maîtrise foncière et/ou d'usage devient un préalable et un objectif prioritaires. Des acquisitions foncières pourraient également être envisagées dans la mesure où la gestion des milieux humides des Bois Noirs ne peut se concevoir que sur du très long terme.

Rappelons par ailleurs que l'intégrité d'un périmètre de protection ou zone tampon d'environ 50 mètres autour des zones tourbeuses au sens strict doit être respectée.

Notons enfin que l'objectif permanent d'améliorer la connaissance des écosystèmes du site, est toujours d'actualité. En effet, mieux connaître les milieux est indispensable pour assurer leur bonne gestion.

Trois éléments nouveaux mis en évidence dans le nouveau Document d'objectifs du site

1) L'état des lieux du site réalisé à l'occasion de la révision du document d'objectif a mis en évidence une tourbière intéressante inconnue jusqu'alors : la tourbière de la Goutte d'enfer (U17). Elle est désormais incluse dans le périmètre Natura 2000.

2) Il a été décidé de travailler à la recherche d'une espèce désormais rare sur le territoire national qui est potentiellement présente dans les Bois Noirs parce que les conditions de milieu lui sont *a priori* très favorables. Il s'agit de l'Ecrevisse à pattes blanches *Austropotamobitus pallipes*. On s'attachera à la rechercher plus particulièrement dans les unités U1 et U16 dès cette année.

3) De même, la chauve-souris baptisée Barbastelle (*Barbastella barbastellus*) observée notamment dans la vallée de la Credoigne sera l'objet de toutes les attentions. En effet, cette espèce est particulièrement rare et sa présence remarquable.



Tourbière boisée, (U5)
Habitat prioritaire
Photo ENJALBAL M.